

Ecole de Paugnat  
Route de Volvic  
63410 Charbonnières les Varennes  
tel : 04.73.33.55.96  
✉ : [ecole0630350N@ac-clermont.fr](mailto:ecole0630350N@ac-clermont.fr)

**PREMIER CONSEIL D'ECOLE**  
**Lundi 13 octobre 2025**

**Présents :**

M. Chansard Gérard : Maire de Charbonnières-les-Varennes  
Mme Brenas Aurélie : Adjointe municipale aux affaires scolaires  
M. Lelion Florian : Directeur du centre de loisirs et du temps périscolaire  
Mme Marouani Laetitia : Secrétaire générale de la mairie  
Mmes Sahut-Falcin Clémence, Vidal Maëlle, Anaïs Barrau, Delphine Das Neves, M. Mondière Aurélien et M. Manenc Patrice : Représentants des parents d'élèves  
Mmes Pansu Amandine, Fahy Laurence, Fassler Laetitia, Bouloc Elodie, Gaëlle Tomas : Enseignantes  
Romane Vialatte et Loris Manenc : élèves délégués de la classe de CM1- CM2  
Mme Lesme Delphine : ATSEM des PS-MS-GS (classe de Mme Fassler)  
Mme Rossignol Céline : Enseignante et Directrice.

**Excusés :**

M. Cheminal Laurent : Inspecteur de l'Education Nationale de la Circonscription Riom Combrailles  
Mme Sahut Coralie: ATSEM des PS-MS-GS (classe de Mme Fahy)  
Mme Garnier Caroline, Mme Lopez Perez Anne, M. Piq Cyril, M. Tricot Guillaume : représentants des parents d'élèves  
Mme Isabelle Schall : Enseignante RASED

**1-Résultats des élections des représentants des parents d'élèves**

L'école compte 5 classes, il y a donc 5 postes de titulaires et autant de postes de suppléants à pourvoir.

Cette année, 10 parents d'élèves se sont déclarés candidats et ont formé une seule et même liste. Les élections se sont déroulées le vendredi 10 octobre 2025, le taux de participation était de 74,34% (80,75% l'année dernière).

- 152 électeurs inscrits
- 113 votants
- 9 bulletins blancs ou nuls
- 104 suffrages exprimés

Les parents élus (à 92.04% des votants) sont :

**Titulaires :**

**Clémence SAHUT FALCIN** (Arthur CP et Charlie PS)  
**Maëlle VIDAL** (Liam GS)  
**Patrice MANENC** (Loris CM2)  
**Aurélien MONDIERE** (Mathéo GS)  
**Guillaume TRICOT** (Maely PS)

**Suppléantes :**

**Caroline GARNIER** (Enéko CE2 et Inès CM2)  
**Cyril PIQ** (Malia MS)  
**Anne LOPEZ PEREZ** (Ruben CM2)  
**Anaïs BARRAU** (Armand CP)  
**Delphine DAS NEVES** (Ellie GS et Mila CM2)

**Rôles du représentant des parents d'élèves au Conseil d'école :**

- vote le **règlement intérieur** de l'école
- adopte le **projet d'école**
- **donne son avis et fait des suggestions** sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions concernant la vie de l'école : restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.

- **donne son accord** pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut **proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire**

## **2-Bilan de la rentrée**

### **1-Personnel, effectifs et répartition :**

L'équipe enseignante n'a pas changé cette année mais nous accueillons une nouvelle ATSEM : Coralie Sahut qui travaillait depuis plusieurs années au Centre de Loisirs les Petits Loups.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons constitué deux classes de PS-MS-GS où la coopération entre petits et grands occupe une place importante. Nous avons pu observer concrètement les bénéfices de cette organisation dès le début d'année, les élèves sont rentrés plus rapidement dans les apprentissages car ils connaissaient déjà le fonctionnement de la classe.

| Classes         | Enseignantes                           |            |
|-----------------|--|------------|
| <b>PS-MS-GS</b> | Laurence FAHY                          | 19 élèves  |
| <b>PS-MS-GS</b> | Laetitia FASSLER                       | 19 élèves  |
| <b>CP-CE1</b>   | Elodie BOULOC                          | 23 élèves  |
| <b>CE2-CM1</b>  | Amandine PANSU- Gaëlle TOMAS (jeudi)   | 23 élèves  |
| <b>CM1-CM2</b>  | Céline ROSSIGNOL- Gaëlle TOMAS (mardi) | 22 élèves  |
|                 |  | 106 élèves |

### **Répartition par niveaux :**

6 PS – 18 MS – 14 GS – 14 CP – 9 CE1 – 17 CE2 – 13 CM1 – 15 CM2

Un élève de CM2 a déménagé mi-septembre.

Nous attendons une élève de CE2 qui doit arriver en cours d'année.

### **Décloisonnements :**

- Les élèves de MS sont regroupés les après-midis jusqu'à 15h30 dans la classe de Laurence Fahy, les GS dans celle de Laetitia Fassler pour travailler les notions mathématiques, la phonologie ainsi que le graphisme et l'écriture.
- Tous les élèves de CM1 (des classes de Mme Pansu et Mme Rossignol) sont regroupés avec les CM2 pour les séances d'histoire (lundi après-midi) et de sciences (vendredi matin).

### **Pour compléter l'équipe l'enseignante :**

-Mme Coralie Sahut (classe de Laurence Fahy) et Mme Delphine Lesme (classe de Laetitia Fassler) occupent les postes d'ATSEM à temps plein au sein de l'école.

- Mme Frédérique Moreau (AESH : Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap) accompagne un élève en maternelle.

Malheureusement, une autre élève en élémentaire aurait dû être accompagnée par une AESH mais faute de moyens, plus aucune AESH n'est disponible et pas de nouveau recrutement n'est envisagé pour l'instant.

-Cette année encore, l'Education nationale a mis à disposition de l'école, une intervenante en anglais : Mme Debbie Tulip.

Elle intervient dans toutes les classes de l'école, les lundis après-midi pendant 12 semaines et les jeudis après-midi jusqu'au 30 avril :

|   |   |
|---|---|
| <b>Lundi</b> – 14h30-15h15<br>Classe des CP-CE1                 | <b>Jeudi</b> – 13h45 -14h30<br>Classe des CE2-CM1 |
| <b>Lundi</b> – 15h30-16h15<br>Classe des PS-MS-GS (Mme Fassler) | <b>Jeudi</b> – 14h40-15h25<br>Classe des CM1-CM2  |

  

|  |
|--|
| <b>Jeudi</b> – 15h30-16h15<br>Classe des PS-MS-GS (Mme Fahy) |
|--|

A la fin des 12 semaines, soit à partir du mois de février, les classes de maternelles n'auront plus de créneau d'anglais avec Mme Tulip et la classe de CP-CE1 récupérera le créneau du jeudi de 15h30 à 16h15.

## **2- Horaires de l'école**

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h30 à 12h et 13h45 à 16h15

L'accueil des enfants se fait dans les classes de 8h20 à 8h30. Ce temps d'accueil est un temps précieux pour les élèves où ils s'installent en classe, préparent leurs cahiers, les rituels...

Veillez à ce que les élèves ne soient pas en retard.

L'après-midi, l'accueil se fait dans la cour de 13h35 à 13h45.

Les récréations ont lieu de 10h30 à 11h et il n'y a pas récréation l'après-midi.

## **3- Evaluations nationales du CP au CM2**

Cette année encore, la passation des évaluations nationales concerne tous les élèves du CP au CM2. Elles ont eu lieu du 8 au 19 septembre et concernent le français et les mathématiques.

La remontée des résultats s'est faite sur internet. Deux graphiques récapitulatifs des résultats de chaque élève (en français et en mathématiques) ont été transmis aux familles et les enseignantes ont reçu les parents lorsque cela était nécessaire.

## **4-APC**

Les **APC (activités pédagogiques complémentaires)** sont prises en charge par l'enseignante de la classe ou une autre enseignante de 16h15 à 17h/17h15 (lundi, mardi ou jeudi).

Ces APC peuvent être une aide aux enfants en difficulté, une aide au travail personnel ou un temps pour réaliser des activités prévues dans le projet d'école.

## **5-Exercice incendie**

Le 1<sup>er</sup> exercice a été réalisé mardi 16 septembre, l'évacuation de tous les bâtiments a été faite en 2 min 58. Les alarmes incendie des deux bâtiments fonctionnent correctement.

Dans l'année, nous ferons au moins un nouvel exercice d'évacuation incendie.

## **6-PPMS et Plan Vigipirate**

Afin d'assurer la sécurité des élèves et du personnel travaillant au sein de l'école, un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) définit en fonction du danger potentiel sur la commune (feux, tempête, mouvement de terrain, séismes, risque technologique, intrusion...) les rôles de chaque personne de l'école, les lieux d'évacuation ou de confinement.

Pour information, le plan Vigipirate est toujours au niveau « Urgence attentat ».

Si nous nous retrouvions face à un de ces dangers, il est demandé aux familles de ne pas venir chercher leur(s) enfant(s), de ne pas appeler l'école et de suivre les consignes des autorités.

Nous effectuerons deux exercices de confinement adaptés à l'âge des enfants (un en situation de risques naturels majeurs et un en situation d'intrusion).

## **Question des représentants des parents d'élèves**

**•Pouvez-vous nous faire un point d'avancement sur la demande de mise en place d'un système d'alarme dédié aux cas d'intrusion et de risques naturels ?**

La mairie est toujours en recherche.

## **3-RASED**

### **1-Composition**

RASED = Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté.

Il est constitué de 3 personnes ressource :

- **Mme Isabelle Schall:** enseignante spécialisée à dominante pédagogique (intervient sur une dizaine d'écoles du secteur des Combrailles) ;

- **Mme Célia Colin-Pierson :** enseignante spécialisée à dominante rééducative (intervient sur toutes les écoles du secteur des Combrailles) ;

- **Mme Marie-Hélène Le Maner** : psychologue scolaire (intervient sur une vingtaine d'écoles) ;  
Elles interviennent dans les locaux de l'école pendant les heures scolaires.

## **2-Rôle du RASED**

### **La psychologue scolaire :**

- réalise les bilans psychologiques en vue éventuellement des orientations en enseignement spécialisé ;
- peut aider les enseignantes dans des adaptations scolaires ;
- peut faire des observations ;
- peut intervenir à la demande des enseignants ou des parents ;
- peut orienter les familles vers des aides extérieures.

L'intervention de la psychologue scolaire nécessite l'autorisation des parents.

### **L'enseignante spécialisée à dominante pédagogique :**

- intervient avec les élèves en petits groupes pour revoir des notions non acquises en mathématiques et en français ou travailler sur la méthodologie ;
- peut aider les enseignantes dans des adaptations scolaires ;
- peut aider les enseignantes pour les évaluations nationales ;
- peut discuter avec les familles des difficultés de leur enfant.

Cette aide est demandée par les enseignantes et les parents sont informés.

### **L'enseignante spécialisée à dominante rééducative :**

Cette aide concerne les élèves pour lesquels il faut faire évoluer le rapport aux exigences de l'école, instaurer ou restaurer l'investissement dans les activités scolaires.

Cette aide est demandée par les enseignantes et les parents sont informés.

### **Depuis la rentrée :**

Nous avons transmis les fiches de demande Rased en début d'année.

Mme Schall était arrêtée toute la 1<sup>ère</sup> période et reprend son poste au retour des vacances de Toussaint donc aucun suivi n'est en cours.

Mme Colin va venir faire des observations en classe à la rentrée et commencer des suivis.

La psychologue scolaire suit les dossiers de plusieurs élèves.

## **4-Règlement intérieur de l'école**

Le règlement intérieur est soumis au vote des membres du Conseil d'Ecole et est validé à l'unanimité.

Il sera envoyé aux nouvelles familles, consultable à l'école et sur le site de la Mairie.

Les familles qui le souhaitent, pourront avoir une copie papier sur demande.

**Le Conseil d'école rappelle aux parents et accompagnants de ne pas fumer aux abords de l'école aux heures d'entrée et de sortie** (un arrêté municipal est entré en vigueur).

## **5-Budget 2025/2026**

La Mairie prévoit :

- pour les fournitures scolaires : 38€ / élève ;
- pour les fournitures administratives : 200€/an ;
- le renouvellement d'une série de manuels scolaires pour une classe soit environ 600€. Cette année, c'est la classe de Mme Rossignol et Mme Tomas qui en bénéficieront ;
- une aide pour les sorties scolaires de 500€ ;
- la prise en charge des déplacements et des entrées à la piscine ( .....€) ;
- 1 500€ pour le spectacle de Noël (pour les 2 écoles de la commune, tous les 2 ans) ;
- une subvention de 10€ par enfant est versée sur la coopérative scolaire de l'école ;
- une subvention pour le RASED : 1,10 € par enfant

## **6-Evaluation d'école**

Cette année les deux écoles de la commune vont faire l'objet d'une « Evaluation d'Ecole ».

Cette évaluation se basera dans un premier temps sur une **auto-évaluation** menée par les directrices et les équipes enseignantes en partenariat avec les différents acteurs de l'école. Cette évaluation

se basera sur 4 domaines

- Les apprentissages et les parcours des élèves
- La vie et le bien-être de l'élève et des personnels
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.

Dans un deuxième temps, une évaluation externe sera programmée. Des évaluateurs (généralement un IEN et un directeur d'école) viendront visiter et rencontrer les acteurs et/ou partenaires des écoles. Cette évaluation externe viendra compléter le rapport de l'auto-évaluation. Un rapport final sera transmis à l'école.

La finalité de cette démarche sera de mettre en avant les atouts des écoles mais aussi de mettre perspective, au besoin, des axes d'amélioration dans un ou plusieurs domaines afin d'optimiser le fonctionnement des écoles avec tous les acteurs et partenaires.

## **7-Travaux et achats**

### **Travaux/achats réalisés :**

- tableaux fixés dans la classe de Mme Pansu et dans la bibliothèque
- fuite dans la salle de motricité réparée (les feuilles sont à enlever sur le toit) ;
- bloqué-portes resuivis.

### **Travaux/achats à prévoir :**

- installation de stores dans la salle des maîtres ;
- rayonnages supplémentaires pour rangement dans la salle des maîtres ;
- besoin d'un coffre pour ranger les jeux de cour : les employés communaux vont le fabriquer ;
- tableau à fixer en salle de motricité ;
- portes de placard à réparer dans la salle de sieste ;
- portes des halls des deux classes maternelles à contrôler ;
- pouvons-nous trouver une solution à la rigole le long de la classe de CM ? La mairie envisage de mettre de la pouzzolane pour drainer l'eau de pluie et éviter ainsi la boue ;
- la classe des CE2-CM1 a besoin d'un meuble (Ikéa 65€) : M. le Maire le prévoit.

## **Question des représentants des parents d'élèves**

### **• Pouvez-vous nous faire un point d'avancement sur les demandes de travaux et de nouveaux matériels évoqués l'année dernière ?**

**- Panneaux plus visuels pour sécuriser le passage piéton :** M. le Maire a sollicité la Mairie de Volvic pour évaluer le coût d'installation de panneaux comparables à ceux de l'école de Moulet-Marcenat.

**- Etude sur les moyens d'insonorisation de la cantine :** M. le Maire n'envisage pas cette installation avant le prochain budget. Les représentants des parents demandent un devis pour le prochain conseil d'école.

## **9-Temps périscolaire**

M. Florian Lelion, le Directeur du temps périscolaire est donc la personne à contacter pour des éventuelles questions et/ou problèmes concernant la cantine et la garderie.

[lespetitsloups63@gmail.com](mailto:lespetitsloups63@gmail.com) 06.28.18.93.98

### **1-Cantine**

Pas de changement de prestataire API

Les maternelles et les CP-CE1-CE2 sont au 1<sup>er</sup> service et les CM1-CM2 au 2<sup>ème</sup> service.

Il n'y a plus de roulement entre les services, comme l'an dernier, car il manque du personnel pour surveiller les enfants sur le temps de récréation après le repas.

## **Remarque des représentants des élèves délégués**

- Les élèves de CM1, CM2 regrettent d'être toujours au 2<sup>ème</sup> service.

## **Question des représentants des parents d'élèves**

- Suite à la commission cantine de juin 2025, API peut détacher sa diététicienne pour intervenir dans les classes. Êtes-vous toujours intéressé pour ce type d'intervention ?

Les enseignantes intéressées en feront la demande, et monteront le projet avec API.

## **• Est-ce intéressant et envisageable de repasser à un seul service ?**

Le bâtiment des Petits Loups sert aussi de Centre de Loisirs les mercredis, il faudrait donc déplacer les tables, les chaises plusieurs fois par semaine, ce qui n'est pas envisageable.

De plus, réunir une centaine d'enfants sur un seul service engendrerait davantage de bruit, non propice aux enfants et au personnel.

## **2-Garderie**

La garderie est assurée dans la salle de motricité.

- de 7h15 à 8h20 le matin ;
- de 16h15 à 18h30 chaque soir (le vendredi 18h).

## **Question des représentants des parents d'élèves**

- Pouvez-vous nous donner plus d'information sur l'incident impliquant un parent d'élève au sein de l'école et altercation avec un élève ?

Un parent d'élève est venu tenter de régler un conflit entre deux enfants à la sortie de 16h15 sur le temps d'accueil de la garderie.

L'enfant concerné a été surprise et choquée.

La directrice en a informé directement les parents de l'élève concernée, Florian Lelion, et a convoqué dès le lendemain le parent concerné pour lui rappeler que les enseignantes étaient là pour gérer ce genre de conflit.

Nous avons donc repensé l'organisation du temps de sortie de classe où la passation de responsabilité (école-mairie) est toujours sensible.

Dorénavant les maitresses n'accompagnent au portail que les enfants qui rentrent seuls ou qui sont récupérés par leurs parents. Seuls les parents des classes de maternelle rentrent dans la cour pour récupérer leurs enfants à la porte de la classe.

Pendant ce temps, les enfants allant à la garderie restent dans le hall de leur classe avec une responsable pour faire l'appel dans le calme.

Lorsque tous les enfants et les parents de maternelle sont partis, les maitresses ferment à clé le portail et le portillon et les enfants de la garderie sortent pour le goûter.

Les enfants et le personnel de garderie sont très satisfaits de cette nouvelle organisation.

## **3-Etude surveillée**

Elle est assurée par Mme Delphine Lesme le mardi et le jeudi de 16h45 à 17h30. L'étude surveillée s'adresse aux enfants du CE1 au CM2. Le tarif est le même que celui de la garderie.

L'étude surveillée n'aura lieu que lorsque plus de 5 enfants minimum sont inscrits.

Il y a un 6 / 7 enfants inscrits cette année.

L'étude surveillée se déroule à l'école (classe des CM1-CM2).

## **8-Projets et activités**

### **1-Conseil des élèves**

Nous reconduisons le conseil pour les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 cette année mais avec une élection paritaire.

Les délégués de la classe de CM1-CM2 : Romane Vialatte et Loris Manenc seront présents aux trois Conseils d'école. Deux suppléants : Lise Weinmeister et Ruben Lopez-Perez ont également été nommés.

Voici les demandes et idées des élèves de CM1-CM2 mais aussi des CM1-CE2 et CP-CE1 que les délégués ont présenté au Conseil d'école :

Pour la cour de récréation :

- Nous souhaitons faire de nouvelles plantations et faire un coin pour nourrir les oiseaux.  
→ Nous nous en occuperons dans les classes.

- Nous aimerions remettre en état les hôtels à insectes et les mettre en place :
  - Les maitresses prévoiront leur remise en état et la mairie pourra les fixer.
- Nous avons des demandes de matériel :
  - Des filets pour les paniers de basket
    - des filets de basket ont été achetés avec la coopérative de l'école, ils seront installés prochainement.
  - Des filets pour les cages de foot
    - Florian Lelion se renseigne.
  - Acheter du nouveau matériel pour la cour (cordes à sauter...)
    - CONSTAT des maitresses et du périscolaire : Nous avions acheté beaucoup de jeux de cour l'année dernière et tout est détérioré. Les enfants doivent prendre davantage soin du matériel scolaire.
    - 3 nouveaux engins roulants ont été achetés par la coopérative scolaire pour les maternelles : 2 voitures et un porteur pour un montant de 320 euros.
    - Nous avons également fait un appel aux dons pour des draisennes et trottinettes.
  - Gonfler les ballons
  - Est-il possible de sortir les jeux pour la cour (puissance 4, damier, parachutes...)
    - Compte tenu du peu de soin apporté au matériel de cour, ils ne seront pas en accès libre.
  - Est-ce que les **structures** pour la cour ont été commandées?
    - Des structures en bois (échasses, plots, tables, bancs, cabane) ont été choisies par les enseignantes et un rendez-vous avec le fournisseur est pris pour choisir l'implantation des structures.

#### Idée pour l'école :

Nous avons pensé à créer avec tous les élèves la **devise** de l'école et de **décorer le mur du préau** (celui vers l'entrée) afin d'avoir une école plus accueillante.

→ La mairie accepte l'idée et les enseignantes prendront ce projet en charge.

#### Abords de l'école

- Il faudrait repeindre le passage piétons avec une peinture qui tient mieux que celle de l'année dernière cela pose un problème de sécurité.
  - La mairie fera repeindre les passages piétons.

#### Cantine/garderie :

- Nous regrettons que les CM mangent toujours au 2<sup>ème</sup> service et nous aimerions que les services s'alternent de temps en temps en laissant toujours les maternelles en premier
  - C'est envisageable de temps en temps.
- Nous aimerions choisir les menus.
  - Cela est possible d'intervenir sur certains menus particuliers, menus à thème.
- Les adultes disent parfois des gros mots et utilisent leurs portables.
  - Un rappel sera fait.

#### Question des représentants des parents d'élèves

• Beaucoup d'élèves et en particulier les élèves de CM se plaignent des quantités servies insuffisantes. Cette situation est d'autant plus marquée lors du second service. Il semble qu'il y ait des difficultés de rationnement entre les deux services.

**Pouvez-vous demander à API de revoir à la hausse les quantités servies aux élèves ?**

**Est-ce que tout le personnel a été formé par API sur la gestion des rations ?**

Il y a eu effectivement des erreurs en début d'année au niveau des quantités sur les 2 écoles, la mairie a fait remonter le problème et le personnel va de nouveau être informé sur la gestion des quantités.

## **2- Projets**

**Projet commun sur l'école** : Cette année, toutes les classes travaillent sur « Les contes » traditionnels et détournés.

### **Chorales :**

Mme Fahy dirige la chorale des PS-MS-GS-CP et Mme Rossignol celle des CE1 -CE2-CM1-CM2.

### **15 min de lecture par jour**

Nous reconduisons cette année le quart d'heure lecture (pas forcément tous les jours dans toutes les classes).

Le principe est que les élèves mais aussi les adultes de la classe prennent un livre de leur choix et lisent chaque jour pendant 15 min. C'est une lecture plaisir sans exploitation après par l'enseignante.

### **L'école du dehors**

La classe de Laurence part, chaque vendredi matin, faire classe dehors (dans la cour derrière l'école ou dans les bois aux alentours).

L'idée est de transposer des séances dans tous les domaines d'apprentissage à l'extérieur, en utilisant les éléments naturels et de profiter de temps libres pour observer, créer, s'organiser, coopérer ...

### **USEP**

Cette année, nous avons fait le choix de ne pas réaffilier l'école à l'USEP par rapport au coût.

### **Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés :**

Les deux classes de maternelle ont lu 3 albums et ont participé au vote qui désignera celui qui sera offert aux enfants nés en 2026.

### **Incorructibles**

Comme proposé l'année dernière, des livres circuleront dans les familles.

Il est demandé aux parents de lire avec ou à leur(s) enfant(s) pour les plus jeunes, ces livres et d'en discuter avec eux.

Un vote des enfants est prévu au mois de mai afin d'élire leur livre préféré.

Le résultat de ce vote sera remonté au niveau national et l'auteur préféré des élèves recevra le Prix des Incorruptibles.

### **Journée nationale « Non au Harcèlement »**

Cette journée aura lieu le jeudi 6 novembre. Toutes les classes de l'école participeront et travailleront avec les élèves sur le thème du harcèlement du CP au CM2 et sur la gestion de ses émotions et de celles des autres pour les classes de maternelle.

### **Commémoration du 11 novembre**

Les élèves de CE et CM chanteront la Marseillaise le mardi 11 novembre à 10h30 lors de la commémoration. Nous attendons un maximum d'enfants afin d'entretenir et partager le devoir de mémoire.

### **Piscine**

Nous remercions vivement les parents qui ont souhaité renouveler ou passer l'agrément de natation.

| <b>Classes</b>                         | <b>Horaire dans l'eau</b> | <b>Période</b>                       |
|--|---------------------------|--------------------------------------|
| Classe de CM1-CM2 et Classes de CP-CE1 | Vendredi 14h45 à 15h30    | Du 28/11/25 au 6/02/26 à Riom        |
| Classe de CE2-CM1                      | Jeudi 9h15 à 10h          | Du 6/11/25 au 29/01/26 à St Georges  |
| Classe de PS-MS-GS Mme Fahy            | Jeudi 9h15 à 10h          | Du 15/01/26 au 5/03/26 à St Georges  |
| Classe de PS-MS-GS Mme Fassler         | Mardi 10h à 10h45         | Du 19/05/26 au 30/06/26 à St Georges |

## **Vente de chocolats de chez Amandine et chocolats**

Une vente de chocolats est proposée aux parents en cette fin d'année. Les bénéfices réalisés permettront l'achat de matériel, jeux, financement de sorties...

## **Projet Podcasts "Ça dépote"**

Les podcasts créés par les élèves de CM en lien avec le musée de Gergovie vont être présentés au festival Longueurs d'onde pour le prix de la création jeunesse.

## **9-Coopérative scolaire**

Mme Pansu a toujours en charge la gestion de la coopérative scolaire de l'école.

Nous sommes affiliés à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole).

L'argent sur la coopérative permet de financer des projets scolaires, des sorties et d'acheter du matériel pédagogique (hors fournitures scolaires) ...

Une participation à la coopérative de l'école a été proposée aux parents cette année.

Nous avons changé de banque cette année à la demande de l'OCCE et sommes désormais au Crédit agricole.

## **Bilan financier 2024-2025**

Solde début d'année scolaire : 9318,18€

Solde fin d'année scolaire : 1847,21 €

Recettes et opérations menées pour alimenter la coopérative scolaire : 8 513,52€

- Subvention de la Mairie : 1060€
- Vente d'objets (chocolats, photos, kermesse) : 5 434,76€
- APE : 509€96
- Cotisation des familles à la coopérative : 758,80€
- Voyage Châteaux de la Loire : 750€

Projets et Dépenses : 15 984,49€

- Cotisation OCCE : 282,90€
- Frais bancaires : 117,70€
- Matériel pédagogique : 1 804,83€
- Vente d'objets : 3 640,38€
- Achat des biens durables (matériel motricité, livres...) : 640,24€
- Voyage scolaire et sorties : 9 259,57€
- Divers : 238,87€

## **10-Question des représentants des parents d'élèves**

### **ECOLE**

- Les RPE remercient les institutrices pour leur initiative et leur implication lors du spectacle de fin d'année 2024.

### **Accueils périscolaires**

- Est-ce que les sanctions liées aux problèmes d'inscription sont mises en application cette année ?

Il n'y aura pas de sanction tant que le logiciel ne sera pas changé.

- Les RPE ont noté plus de diversité dans les activités proposées aux enfants en ce début d'année (ex : réalisation de scoubidou,...).

Nous transmettrons cette remarque au personnel qui est effectivement très investi pour proposer un accueil de qualité aux enfants.

## **11-DATE du prochain Conseil d'école**

Mardi 17 mars 2026

Mme ROSSIGNOL

Directrice de l'école de Paugnat

M. CHANSARD

Maire de Charbonnières-les-Varennes

Mme FAHY

Secrétaire de séance